



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTION

I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- 1) La (ou les) demande de réservation doit être accompagnée d'un premier paiement représentant 50% minimum du montant total TTC de la facture.
- 2) Les factures sont payables à réception. Le solde doit être entièrement versé au plus tard 3 semaines minimum avant le salon.
- 3) Le non-règlement aux échéances fixées du montant de la participation entraîne l'annulation du droit à disposer de l'emplacement attribué.
- 4) En cas de résiliation par l'exposant :
 - moins de deux mois avant la manifestation, quel que soit le motif, l'exposant est redevable de la totalité de la facture
 - plus de deux mois avant la manifestation, quel que soit le motif, l'exposant est redevable de 50% de la facture

II - OBLIGATIONS ET DROITS DE L'EXPOSANT

- 1) L'exposant ne peut présenter sur son emplacement que les matériels, ou services énumérés dans son bon de commande et acceptés par l'organisateur comme répondant à la nomenclature de la manifestation. Il ne peut faire de publicité sous quelque forme que ce soit pour des firmes non-exposantes.
- 2) Il est interdit aux exposants de céder ou de sous-louer tout ou partie de l'emplacement attribué (sauf avec accord express de l'organisateur).
- 3) L'exposant s'engage à ne pas démonter avant l'heure de fermeture du salon au public.

III - OBLIGATIONS ET DROITS DE L'ORGANISATEUR

- 1) L'organisateur fixe les dates et le lieu de la manifestation. En cas de force majeure les dates et lieu peuvent être modifiés.
- 2) L'organisateur est exonéré de toute responsabilité concernant les préjudices généralement quelconques (y compris les troubles de jouissance et tous préjudices commerciaux) qui pourraient être subis par les exposants pour quelque cause que ce soit et notamment pour annulation de l'événement, retard dans l'ouverture, arrêt prématuré de la manifestation, fermeture ou destruction de stands et sinistre quelconque, etc. La nuit, la salle est placée sous alarme.
- 3) L'organisateur ne fournit pas l'implantation des stands et se réserve le droit de modifier le plan à tout moment, y compris pendant le salon.

IV - RÉGLEMENT DE SÉCURITÉ

Les exposants sont tenus de connaître et de respecter les mesures de sécurité imposées par les pouvoirs publics ou éventuellement prises par l'organisateur. Il est rappelé en particulier que l'ignifugation des installations est obligatoire (instruction du J.O. du 4 octobre 1959). L'exposant ou son représentant doit être en mesure de fournir les procès-verbaux de réaction au feu de tous matériaux utilisés. Le non-respect de cette règle peut entraîner la dépose des matériaux ou l'interdiction d'ouverture du stand.

FORMALITÉS OFFICIELLES

I - ASSURANCES

Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire, à ses propres frais, toutes assurances couvrant les risques que lui-même ou son personnel encourent ou font courir à des tiers. L'organisateur est réputé déchargé de toute responsabilité à cet égard et notamment en cas de perte, vol ou dommages quelconques.

II - DOUANES

Il appartient à chaque exposant d'accomplir les formalités douanières pour les matériels en provenance de l'étranger. L'organisateur ne saurait être responsable des difficultés qui pourraient survenir du fait de ces formalités.

Règlement spécifique

L'exposant s'engage à ne pas altérer ou détériorer les structures de stands mises à sa disposition. Il est rigoureusement interdit de percer ou détériorer le sol et les murs des bâtiments d'exposition. Il est interdit de suspendre des objets lourds sur les cloisons (qui servent uniquement à l'affichage). Toute infraction dûment constatée par COTEO ou le propriétaire des structures ou des bâtiments, entraînerait un recours direct à l'encontre de l'exposant contrevenant qui aurait à supporter la charge des réparations de remise en état.

Assurances multirisques

COTEO décline toute responsabilité au sujet des pertes ou dommages qui pourraient être occasionnés aux marchandises, échantillons ou matériel d'exposition pour une cause quelconque ; il ne répond pas non plus des vols.

Application de règlement

Les exposants en signant acceptent les prescriptions des règlements de la manifestation et toutes dispositions nouvelles qui pourront être imposées par les circonstances et adoptées dans l'intérêt de la manifestation par l'organisateur qui se réserve le droit de leur signaler même verbalement. L'organisateur statue sur les demandes et peut, sans devoir se justifier, refuser l'admission.

Fait à
Le.....
Lu et approuvé (signature)

Cachet de la société obligatoire

Découvrez l'agence Coteo sur www.coteo.com

BOULOGNE S/ MER

12 Quai Gambetta
Tél 03 21 30 57 57 - Fax 03 21 92 98 13

CALAIS

2, rue des Quatre Coins (angle Jacquard)
Tél 03 21 46 98 88 - Fax 03 21 34 25 35

DUNKERQUE

Créanor, 2 route de Bergues
Tél 03 28 61 18 90 - Fax 03 28 60 64 50

LILLE euralille

299 Bd de Leeds - World Trade Center
Tél 03 59 56 21 43

SARL BLP / N° TVA : FR 464 329 172 84 - N° de SIRET : 432 917 284 00023 - APE 7312 Z - Capital : 15 000€

L'agence COTEO vous donne rendez-vous pour la troisième édition du Salon de l'Habitat du Dunkerquois qui se tiendra à l'Espace Jean Vilar de Coudekerque-Branche les samedi 06 et dimanche 07 Avril 2019 de 10h à 19h.

Des professionnels de l'Habitat (constructeurs, ameublement, chauffage, énergies renouvelables, cuisinistes, salles de bains, services financiers, agences immobilières, menuiseries, vérandas, isolation, cheminées, piscines, électroménager, carrelage...) seront réunis afin de conseiller, d'orienter, d'accompagner des visiteurs ciblés ayant un projet précis d'investissement.

Nos atouts :

- La proximité de nombreuses enseignes commerciales renommées, avec qui nous nouerons des partenariats de communication afin qu'elles puissent diffuser en très grand nombre les invitations gratuites.
- La visibilité de l'Espace Jean Vilar grâce à son positionnement au bord d'axes routiers stratégiques. La densité de population de l'agglomération Dunkerquoise de 200 000 habitants.

Bruno Lee,
Directeur de Coteo

Nos salons de l'Habitat en 2019

HESDIN 2 ^e édition Salle du Manège	DUNKERQUE 3 ^e édition Espace Jean Vilar	BOULOGNE S/MER 2 ^e édition Salle Damrémont	CALAIS 23 ^e édition Forum Gambetta	GRAVELINES 10 ^e édition Sportica Gravelines	SAINT-OMER 5 ^e édition Scenéo Longuenesse
30 & 31 Mars 2019	06 & 07 Avril 2019	27 & 28 Avril 2019	28 & 29 Septembre 2019	09 & 10 Novembre 2019	23 & 24 Novembre 2019

Nous contacter

Attentifs à ce que ce salon soit une réussite commerciale pour nos exposants (commerçants, entreprises et artisans), nous vous invitons à prendre contact dès aujourd'hui avec l'agence Coteo pour réserver votre emplacement :

Dunkerque

Marie-Claude Brassart
06 72 77 28 63

Calais

Stéphanie D'hooge
06 03 10 59 97

Saint-Omer

Stéphanie D'hooge
06 03 10 59 97

Boulogne-sur-Mer

Séverine Butelle
06 10 07 78 90

Berck - Le Touquet

Emmanuelle Lefevre
06 59 06 11 07

David Duquenoy
06 99 94 80 18

Emmanuelle Lefevre
06 59 06 11 07

Découvrez l'agence Coteo sur www.coteo.com

17/10/18

BOULOGNE S/ MER

12 Quai Gambetta
Tél 03 21 30 57 57 - Fax 03 21 92 98 13

CALAIS

2, rue des Quatre Coins (angle Jacquard)
Tél 03 21 46 98 88 - Fax 03 21 34 25 35

DUNKERQUE

Créanor, 2 route de Bergues
Tél 03 28 61 18 90 - Fax 03 28 60 64 50

LILLE euralille

299 Bd de Leeds - World Trade Center
Tél 03 59 56 21 43

SARL BLP / N° TVA : FR 464 329 172 84 - N° de SIRET : 432 917 284 00023 - APE 7312 Z - Capital : 15 000€



Le planning

- **Vendredi 05 Avril 2019 (9h - 18h) et/ou Samedi 06 Avril 2019 (8h30 - 10h)** : mise en place des stands.
- **Samedi 06 Avril 2019 (10h - 19h)** : ouverture du salon au public.
- **Dimanche 07 Avril 2019 (10h - 19h)** : ouverture du salon au public.
- **Dimanche 07 Avril 2019 (19h - 20h)** : démontage des stands - avec possibilité le Lundi 08 Avril 2019 (9h - 12h).

Stand affaires (non cloisonné)

- 1 mange-debout + 2 tabourets
- Possibilité de déployer jusqu'à 2 roll-up ou une petite flamme (pas de stand parapluie) permettant de constituer une séparation de fond de stand, 2 mètres maximum. Ne pas installer de séparations latérales (PLV, mobilier, etc).

OPTION

- Branchement électrique

Stand cloisonné (à partir de 6m²)

- Pose de cloisons de séparation de structure aluminium et panneau de remplissage mélaminé gris, hauteur de 2,50m (+ raidisseur de façade).
- Profondeur du stand : 2m.

- Pose d'une enseigne-drapeau (40cm * 20cm)

OPTIONS

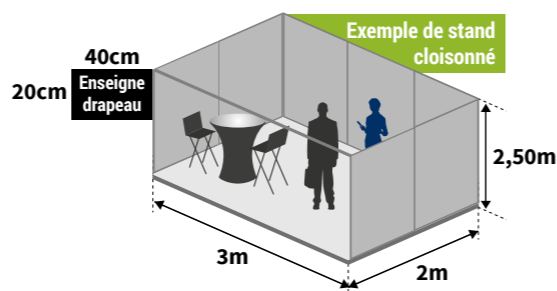
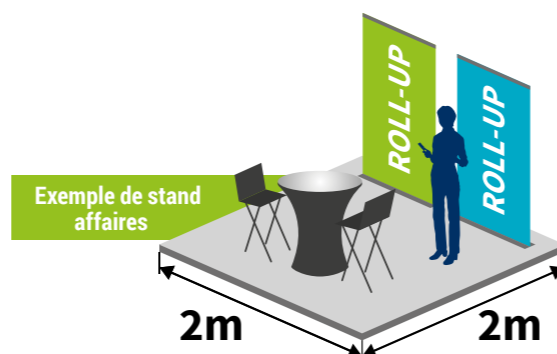
- Moquette
- Eclairage
- Mobilier : 1 mange-debout + 2 tabourets
- L'alimentation électrique est conçue pour un branchement commun à plusieurs stands, merci de prévoir rallonge et multi-prises aux normes (avec interrupteur).

Le branchement est limité à une utilisation modérée (16A par phase) et à usage domestique.

Possibilité d'exposition extérieure : nous consulter

Communication

- 60 000 invitations distribuées par les commerces et entreprises du Dunkerquois
- Campagne publicitaire sur Radio 6
- Des encarts publicitaires dans la presse (payante et/ou gratuite)
- Banderoles et fléchage aux entrées de la ville
- Vagues d'e-mailing pour informer les futurs visiteurs
- Un site Internet présentant le salon : www.salonhabitat-dunkerquois.fr
- Actualités sur réseaux sociaux
- Diffusion de bannières et article sur le portail www.opalnews.com
- Campagne SMS



BON DE RÉSERVATION

À nous retourner par courrier à l'agence de Calais (2, rue des 4 coins 62100 Calais) ou par fax au 03 21 34 25 35

Vos matériels ou services présentés :

.....

.....

Nom / Raison sociale :

Interlocuteur : Fonction :

Adresse (pour la correspondance administrative) :

.....

Code postal : Ville :

Tél : Fax :

E-mail : Site web :

Commercial Coteo :

■ **STAND AFFAIRES (non cloisonné)** Un mange-debout, deux tabourets, 4m² maxi **590€^{HT}**

■ **STAND CLOISONNÉ** (Profondeur du stand : 2m)

Superficie du stand	Prix HT / m ²	Superficie	Prix HT
6 m ²	150 €		
10 m ²	130 €		
Enseigne drapeau Libellé (30 caractères max) :		Obligatoire	+ 24 €
Angle d'allée		+ 10% du prix du stand	
Angle entrées de salon		+ 20% du prix du stand	

Options (pour les stands cloisonnés)	Prix HT	Superficie / nombre	Prix HT
Eclairage	27 €		
Moquette □ rouge □ vert □ bleu □ gris □ orange □ noir □ jaune	7 € / m ²		
1 mange-debout + 2 tabourets	54 €		

■ **BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE** **60€^{HT}**
Aucun branchement électrique ne pourra être fourni sur place sans cette réservation

TOTAL HT

TOTAL TTC

MODALITÉS DE PAIEMENT

Paiement de 50% minimum TTC ou la totalité par chèque à l'inscription à l'ordre de Coteo
Montant :€ à encaisser le :

Solde à régler (TTC) au plus tard 3 semaines avant le salon
Moyen :

Montant :€ à encaisser le :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente
Signature (avec cachet commercial)

Le.....

⚠ **LES DEMANDES DE RÉSERVATION SANS CHÈQUE D'ACOMPTE NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.**

Règlement

50 % de la somme TTC minimum ou la totalité sera à régler à la signature du contrat par chèque à l'ordre de COTEIO, et le solde à échéance minimum 3 semaines avant le salon. Si l'inscription à lieu moins de 3 semaines avant le salon, la totalité sera à régler à la signature du contrat.

COTEIO décline toute responsabilité au sujet des pertes ou dommages qui pourraient être occasionnés aux marchandises, échantillons ou matériel d'exposition pour une cause quelconque ; il ne répond pas non plus des vols.

Afin de donner le meilleur rendement à l'animation commerciale, merci de fournir le maximum de cadeaux publicitaires. Toutes vos idées (décorations, PLV, matériel TV & DVD...) afin de mettre en valeur les stands seront les bienvenues.

Découvrez l'agence Coteo sur www.coteo.com

BOULOGNE S/ MER
12 Quai Gambetta
Tél 03 21 30 57 57 - Fax 03 21 92 98 13

CALAIS
2, rue des Quatre Coins (angle Jacquard)
Tél 03 21 46 98 88 - Fax 03 21 34 25 35

DUNKERQUE
Créanor, 2 route de Bergues
Tél 03 28 61 18 90 - Fax 03 28 60 64 50

LILLE euralille
299 Bd de Leeds - World Trade Center
Tél 03 59 56 21 43

SARL BLP / N° TVA : FR 464 329 172 84 - N° de SIRET : 432 917 284 00023 - APE 7312 Z - Capital : 15 000€

Découvrez l'agence Coteo sur www.coteo.com

BOULOGNE S/ MER
12 Quai Gambetta
Tél 03 21 30 57 57 - Fax 03 21 92 98 13

CALAIS
2, rue des Quatre Coins (angle Jacquard)
Tél 03 21 46 98 88 - Fax 03 21 34 25 35

DUNKERQUE
Créanor, 2 route de Bergues
Tél 03 28 61 18 90 - Fax 03 28 60 64 50

LILLE euralille
299 Bd de Leeds - World Trade Center
Tél 03 59 56 21 43

SARL BLP / N° TVA : FR 464 329 172 84 - N° de SIRET : 432 917 284 00023 - APE 7312 Z - Capital : 15 000€